

Dictées de la semaine du 30 mars au 3 avril 2020

A écrire dans le « cahier de devoirs » (donné le vendredi 13 mars, pour effectuer les travaux écrits de cette période particulière).

Le parent lit deux fois la dictée, puis la dicte au rythme de l'enfant. Les élèves doivent ensuite faire au moins 4 relectures.

- 1^{ère} relecture : on vérifie s'il y a tous les mots, tous les sons.
- 2^e relecture : on vérifie la majuscule en début de phrase et la ponctuation finale.
- 3^e relecture : on vérifie l'accord déterminant-nom (singulier/pluriel).
- 4^e relecture : au crayon à papier, on entoure les verbes conjugués, on souligne leurs sujets, on vérifie l'accord sujet-verbe. Se demander également quel est l'infinitif du verbe et le temps de la conjugaison.

Lundi 30 mars Dictée flash 23a

A la fin de la soirée, nous supplions toujours notre père de nous raconter une histoire avant d'aller nous coucher.

Mardi 31 mars Dictée flash 23b

Mon frère étudiait ses leçons à la lueur de la bougie. Lorsqu'il baillait, il allait dans sa chambre pour dormir.

Jeudi 2 avril Dictée flash 23c

Chaque soir, après la lecture d'une histoire, vous pliez vos vêtements et vous les rangez. Puis vous alliez vous coucher.

Vendredi 3 avril Dictée bilan n°23

J'appréciais énormément ces soirées passées avec vous. Vous me suppliez de vous raconter une histoire, tandis que votre frère étudiait à la lueur de la bougie. Lorsque vous bailliez, je vous accompagnais dans votre chambre où vous pliez vos vêtements avant de vous coucher.

Pour la correction de la dictée bilan : enlever 2 points par erreur (1 seule erreur comptabilisée par mot même s'il y a plusieurs erreurs dans un même mot), cela donnera le pourcentage de réussite.

Exemple : s'il y a 3 erreurs à la dictée bilan. $3 \times 2 = 6$

$100 - 6 = 94$ ce qui correspond à 94 % de réussite.

Merci à tous pour votre investissement. Prenez soin de vous.